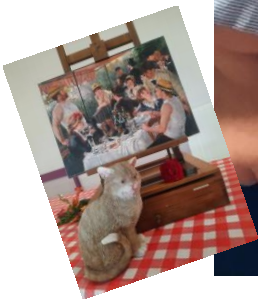




LE SERMAGEOIS

n° 134



Imprimé sur papier recyclé

Bulletin d'informations municipales
Octobre 2022

Sommaire

- Mot du maire
- Info Sénat
- Info développement durable
- Imagine la Nièvre
- Com Com BLM
- Sous-préfecture
- Pays Nivernais Morvan
- Comité des fêtes
- Vie communale
- Info jeunesse
- Fleurissement
- Ronde des arts
- D'îles en îles
- Travaux communaux
- Mots des arrivants
- Ass. A Notre Dame de la Salette
- Budget participatif
- Agenda
- Annonces
- Pour se distraire



Le CCAS de Sermages **A votre service !**

Le Centre Communal d'Action Sociale de Sermages se met à votre disposition. Il propose divers services et peut s'adapter en fonction des demandes

Les tarifs sont les suivants : Jardinage :

- sans matériel : 15€/heure
 - avec matériel : 19€/heure
 - avec gros matériel (tracteur) : 60€/heure
- Informations et inscriptions en mairie.*

Déchetterie

(03.86.30.77.66 et 03.86.30.60.38)

Du 1^{er} au 29 octobre 2022

Du Lundi au vendredi : 7h30/11h45

Le Samedi 9h/12h15 et 14h/16h15

Du 31 octobre au 31 décembre 2022

Du Lundi au Vendredi : 7h30/11h45

Le Samedi 9h/12h15

Gratuit pour les particuliers avec un véhicule léger.

Payant pour les véhicules plus importants et les professionnels, par redevance selon le type de véhicule :

Remorque/utilitaire : 5 €, fourgon : 9 €, camion 13 €.



Location de la salle socioculturelle de SERMAGES

Pour toute réservation ou information, contactez la mairie au 03.86.84.24.21

	1 demi-journée (6 heures)	1 journée (Du lundi au vendredi de 8h à 22h)	2 journées consécutives
Habitants de la commune	100 €	150 €	230 €
Habitants hors commune	100 €	200 €	300 €
Forfait cuisine	20 €	30 €	50 €
Chauffage	20 €	30 €	50 €

Bibliothèque de Sermages

Tous les vendredis

De 17h30 à 18h30



Dans les locaux

De l'ancienne école



Pharmacies de garde :

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous, composez le 3237, puis tapez, à la demande, votre code postal. Vous serez alors mis en relation directement avec la pharmacie de garde.



Garde des médecins

Pour connaître les médecins de garde, composez le 15

Dr DOMART ☎ 03.86.84.27.04

Dr LAMBOURG ☎ 03.86.84.22.61

Dr LENOIR ☎ 03.86.30.73.08

PERMANENCES

Lundi de 13h30 à 18h00

Mercredi de 8h à 12h

Vendredi de 8h à 12h



Samedi de 11h à 12h

avec Mme le Maire

ou ses adjoints

LE MOT DU MAIRE

Toutes nos félicitations aux heureux parents, Marine et Julien PAUCHARD, pour la naissance de leur troisième enfant, Nino, né le 23 août dernier. Nino, nous te souhaitons beaucoup de bonheur auprès de tes sœurs et de tes parents.

Bienvenue à Dominique CAP-DE KOK et à Cornelis DE KOK qui résideront, en permanence, au 295 chemin du Moulin au Foivre, ainsi qu'à Suzanne MIEZGIEL au chemin de la Rêpe.

Cette riche saison estivale a démarré dès le samedi 2 juillet avec "les jambons à la broche" organisés par notre comité des fêtes. Ce traditionnel rendez-vous marque, indéniablement, le début de l'été sermageois. Merci à Alain COLLIN et à toute son équipe.

"Mais, c'est retour vers le futur à Sermages aujourd'hui ?" s'est exclamée l'une de nos infirmières à domicile, en voyant, incrédule, la déambulation de personnes vêtues aux couleurs de 1900. Oui, effectivement, en ce lundi 4 juillet, le bourg avait des allures bien pittoresques pour l'accueil de la commission régionale des villes et villages fleuris. Une bien belle visite qui restera dans nos souvenirs. Un immense merci à nos bénévoles qui ont réservé un accueil chaleureux aux membres du jury.

Le mercredi 6 juillet, quant à lui, a accueilli "Marche... et Courts !", journée organisée par l'association Sceni Qua Non. Un grand merci à Françoise et Philippe CHAUSSARD mais aussi à Paule COUPAIN, Madeleine et Guy MONTARON qui se sont trouvés là au bon moment !

Puis, ce fut le tour de la Ronde des Arts avec une exposition de toute beauté du 25 au 31 juillet, un concert et un repas champêtre le 29 juillet organisés par l'association A Notre Dame de la Salette.

Que de joie et d'énergie autour de notre char en ce beau et chaud dimanche du 7 août ! Félicitations à tous les minutieux concepteurs. Merci à Alain COLLIN, aux membres du comité des fêtes et à tous les bénévoles qui ont fabriqué le magnifique char de Sermages. Ce comice fut une belle fête du monde rural, et ce pendant trois jours.

Comme vous le savez si vous nous avez communiqué votre adresse mail, le dimanche consacré à Notre Dame de la Salette est repoussé au 16 octobre. Nous serons très heureux de vous accueillir, nombreux, notamment au repas concocté par les adhérents de l'association "A Notre Dame de la Salette", mais aussi à la messe et au pèlerinage.

N'hésitez pas à nous communiquer votre adresse mail afin de suivre l'actualité sermageoise. Un grand merci à Amandine RICCI, notre réactive factrice virtuelle.

Malgré les épisodes de chaleur et de sécheresse dévastatrice pour nos éleveurs et nos jardins, nous pouvons nous consoler de ne pas avoir eu à subir ni la grêle ni les feux de forêts. La nature a vite repris ses droits en cette fin d'été 2022.

L'exercice de sécurité civile « TERRO NOVI » s'est déroulé le 29 septembre sur notre commune, comme annoncé lors de la réunion du 19 septembre. Notre sermageois étant complet, nous vous en reparlerons plus longuement dans notre prochain bulletin.

Durant cet automne, débiteront d'importants travaux de réfection de notre bibliothèque prévus au budget 2022. Ceux-ci ont fait l'objet d'une dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), ce dont nous nous réjouissons.

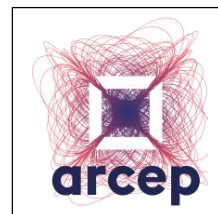
D'ores et déjà, la petite cuisine a été déplacée pour laisser plus de place à la future "salle des associations" qui sera, quant à elle, rénovée quand le conseil municipal l'aura décidé. Un grand merci, une nouvelle fois, à Jean-Pierre CORDIER pour le montage de la cuisine et la pose de la faïence.

Bienvenue à Madame Yosr KBAIRI, nommée sous-préfète de notre arrondissement et qui a pris ses fonctions le 29 août.

Nous vous attendons, nombreux, à notre stand TELETHON 2022 le samedi 3 décembre pour notre vente de soupes et confitures place du champ de foire à MOULINS-ENGILBERT !

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un bel automne !

J'alerte l'Arcep



Mme la Sénatrice, Nadia SOLLOGOUB, vous informe que chaque administré peut signaler l'absence ou l'insuffisance de couverture de téléphonie mobile ce qui permet à la commune d'être mieux voire concrètement identifiée comme territoire à traiter.

Alors n'hésitez pas à vous rendre sur le site <https://jalerte.arcep.fr/>, la démarche est simple et nous l'espérons efficace.



Visite de Mme Nadia SOLLOGOUB le 15 juillet

Dans le cadre de ses visites nivernaises, Mme la Sénatrice est venue nous rendre visite à la mairie. Ce fut l'occasion d'évoquer avec elle les problèmes d'une petite commune (voirie, insuffisance couverture téléphonie mobile, fibre ...).

Info développement durable

Des informations sur le tri de certains produits pouvant poser problème nous ont été communiquées. Nous vous les précisons ci-dessous.

Les piles, les batteries ou les ampoules : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

Les médicaments périmés : ils doivent être rapportés en pharmacie, afin d'avoir l'assurance, qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée.

Les déchets d'équipements électroniques : il existe des filières dédiées pour ce type de déchets. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui sera dans l'obligation de récupérer votre ancien appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner.

Les huiles alimentaires : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en très petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.

Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques ou bien chez un garagiste.

Les pneus : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à contacter votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

« Imagine la Nièvre »

Le plein d'idées

Concertation citoyenne « Imagine la Nièvre ! »

“Imagine la Nièvre !”, c’est le nom de la démarche lancée par le Président du Département Fabien Bazin et son équipe. Un appel à toutes les voix et toutes les imaginations pour construire ensemble la Nièvre de demain !

Le Département de la Nièvre a la conviction que les projets de territoire sont plus pertinents et mieux appropriés par tous, quand ils sont mis en débat en amont avec les habitants et l’ensemble des acteurs du territoire.

Ainsi, des rencontres ont eu lieu en différents coins du département, permettant de recueillir la voix des nivernais et de définir des enjeux, des axes de travail, pour un projet de territoire adapté aux attentes et au ressenti des habitants.



4 grands enjeux, déclinés en 30 engagements avec plus de 440 propositions d’actions.

4 grands enjeux

- Prendre soin de vous et de votre quotidien
- Réussir et créer dans la Nièvre, avec sa jeunesse
- Faire de la Nièvre un territoire dynamique et fier de ses atouts
- Construire la Nièvre de demain

Même si certaines idées soulevées et proposées dépassent les compétences du département, ce dernier a défini une ligne de conduite

Quelques exemples d’engagements :

Engagement n° 2 : implanter des centres de santé dans les zones les plus fragiles sur le plan médical

Engagement n° 7 : recenser les locaux vacants, les mettre à disposition des associations et des jeunes et favoriser l’émergence de lieux collectifs de vie.

Engagement n° 15 : soutenir le monde agricole face aux enjeux de la transition écologique.

Engagement n° 26 : déployer une politique d’accès au logement responsable socialement et écologiquement.

EN BREF



9 réunions publiques

+ de 1500 Nivernais venus s’exprimer

444 propositions rédigées autour des priorités pour l’avenir de la Nièvre



www.imaginelanievre.fr

imaginelanievre@nievre.fr [f](#) [t](#) [i](#) [n](#) [i](#) [e](#) [v](#) [r](#) [e](#) 06.28.90.49.68



CHÉQUIER MOBILITÉ

BAZOIS LOIRE MORVAN

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE POUR VOUS DÉPLACER À VOS RENDEZ-VOUS MÉDICAUX, ADMINISTRATIFS OU POUR VOS COURSES... ?

**UN CHÉQUIER MOBILITÉ DE 50 €
EST LÀ POUR VOUS AIDER !**

POUR TOUTES INFORMATIONS, VEUILLEZ CONTACTER :
LES MAISONS FRANCE SERVICES :

CERCY-LA-TOUR, 4 RUE FRANÇOIS MITTERRAND, 03 86 50 89 16
CHÂTILLON-EN-BAZOIS, 1 BIS RUE DE LA PICHEROTTE , 03 86 84 19 00
LUZY, 5 PLACE DU 8 MAI 1945, 03 86 30 04 21
MOULINS-ENGILBERT, 2 RUE DE LA MISSION, 03 86 84 30 96



**Bazois
Loire
Morvan**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

France Services
Proche de vous au quotidien

Chéquier mobilité Bazois Loire Morvan

C'est quoi ?

Le chéquier mobilité est un dispositif proposé par la Communauté de communes Bazois Loire Morvan pour faciliter les déplacements des personnes n'ayant pas de moyens de locomotion.

Il peut être utilisé exclusivement pour :

- Se rendre à des rendez-vous médicaux,
- Faire des courses sur le territoire de la CCBLM,
- Effectuer ses démarches administratives,
- Garantir la correspondance de transports en commun en l'absence de liaison établies,
- Rendre visite à des proches hospitalisés.

Un chéquier de 10 chèques de 5 euros soit 50 euros pourra être donné par personne. Celui-ci devra être utilisé entre le 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Pour qui ?

- Pour les plus de 26 ans non imposables (hors crédits d'impôts), après vérification que l'utilisateur ne puisse bénéficier d'autres moyens de déplacement sur le territoire ou d'autres dispositifs financiers (sortir plus, transport à la demande, etc...).

- Les personnes en recherche d'emploi doivent prioritairement s'adresser à la plateforme mobilité du Pays Nivernais Morvan pour trouver une solution de transport.
- Les moins de 26 ans doivent s'orienter vers la Mission locale.

Comment en bénéficier ?

Il suffit de faire la demande auprès de l'une des quatre Maison France Services du territoire (MFS) : Cercy-la-Tour, Châtillon-en-Bazois, Luzy et Moulins-Engilbert.

Pièces justificatives à fournir

Les chéquiers mobilité pourront être octroyés :

- Sur présentation du dernier avis d'imposition.
- Sur justificatif d'une pièce d'identité.
- Sur justificatif de domicile.

L'ensemble de ces documents est à fournir pour toute demande. Ces justificatifs sont cumulatifs.

Pour quel coût ?

L'utilisateur prend en charge 30% de la course qui sera demandé par le transporteur. Il fera l'appoint, le transporteur ne rendant pas la monnaie sur les chèques mobilité donné lors de la course.

Sous-Préfecture de Château-Chinon

Par décret du Président de la République en date du 5 août 2022, Madame Yosr KBAIRI a été nommée sous-préfète de CHATEAU-CHINON.

Madame la sous-préfète a pris officiellement ses fonctions le lundi 29 août 2022 par le dépôt d'une gerbe au monument aux morts de CHATEAU-CHINON.

Madame KBAIRI est née en 1990 à KAIROUAN (TUNISIE).

Ses diplômes :

Ingénieure agronome (AgroParis Tech)

Master en géographie (université Panthéon Sorbonne)

Diplômée de l'Institut National des Études Territoriales (INET).

Son parcours :

2015 : ingénieure conseil confirmée au cabinet de conseil en stratégie, organisation et management à Accentue France

2019 : élève ingénieure territoriale en chef, directrice de projets à la DGA éducation et collèges, culture et archives, citoyenneté, jeunesse et sports dans le département de l'Essonne

2021 : sous-préfète chargée de mission, sous-préfète à la relance auprès de la préfète de la région grand-est, préfète de la zone de défense et de sécurité est, préfète du Bas-Rhin.

Bienvenue dans notre beau Morvan, Madame la sous-préfète !



Pays Nivernais Morvan

COMITE DE PAYS DU 19 JUILLET 2022



"Si l'on devait définir le Pays Nivernais Morvan avec des termes géographiques, nous dirions que **le Pays réunit 5 Communautés de Communes de la partie Est de la Nièvre** (2/3 du territoire pour 1/3 de la population) et qu'il est situé au cœur de la Bourgogne.

Mais nous préférons définir le Pays comme une démarche de développement local, au service des projets, fédérateur de dynamiques territoriales innovantes et initiateur d'une ruralité ambitieuse et active. Source site internet Pays Nivernais Morvan.



Lors du comité de pays qui s'est déroulé le 19 juillet à Sermages, plusieurs thèmes ont été abordés : les contrats signés ou en négociations du Pays Nivernais Morvan, les médecins salariés recrutés par le conseil départemental et leur implication dans les territoires, les habilitations Territoires Zéro Chômeur, la tournée des services, mais festive de juin à septembre, et l'abattoir de Corbigny. Chaque thème a été présenté par Monsieur Christian PAUL président du Pays Nivernais Morvan. »

Source site Pays Nivernais Morvan

Comité des Fêtes de Sermages

Jambon à la broche du 02 juillet

Après 3 ans d'interruption due au C.O.V.I.D., le traditionnel jambon à la broche du comité des fêtes de Sermages a connu son succès habituel. Les jambons préparés et cuisinés par Claude et Nicolas ont ravi les papilles de nos convives. A voir leurs têtes, on pouvait penser que ceux-ci étaient heureux de pouvoir se retrouver pour un bon moment de convivialité.

Après avoir fait monter l'ambiance sous les chapiteaux durant le repas, Emmanuel MOQUET et son fils ont pu faire danser les plus courageux durant une bonne partie de la nuit.



Vie communale

MARCHE... ET COURTS !

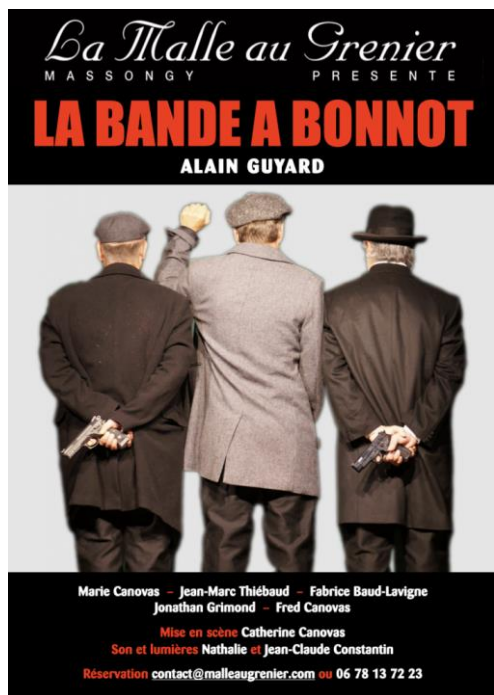
Sous l'impulsion de l'association SCENI QUA NON*, une rando-ciné a eu lieu les 5-6-7 et 8 juillet autour de Château-Chinon, Sermages, Onlay et Villapourçon-Bibracte. Le mercredi 6 juillet, c'est à Sermages que l'association avait décidé d'organiser une journée de marche et une soirée de projection de courts métrages.

Plusieurs courts métrages ont été diffusés. A la suite de chacun d'eux, Jean DOLLET, animateur, demandait le ressenti des spectateurs, il s'est également improvisé traducteur pour que tout le monde comprenne le ressenti des demandeurs d'asile qui effectuaient la totalité des quatre jours de marche. A la suite de la diffusion, un repas partagé a été dégusté.

Un grand merci à Françoise CHAUSSARD qui a accompagné les marcheurs après avoir identifié un parcours d'une dizaine de kilomètres. Un grand merci à Philippe CHAUSSARD pour avoir débroussaillé les passages inaccessibles. Merci aussi à Paule COUPAIN, à Madeleine et Guy MONTARON qui se sont retrouvés, inopinément, employés à l'accueil des participants.

* L'association Sceni Qua Non, c'est 35 ans de festival, un réseau de 31 communes adhérentes au circuit de cinéma itinérant de la Nièvre, 4 cinémas dans le Morvan et 1 cinéma dans la communauté de communes des Bertranges. Ainsi, le Vox de Luzy, le Select de Saint-Honoré-les-Bains, l'Etoile de Château-Chinon, le CLAP d'Ouroux-en-Morvan et le Crystal Palace de la Charité-sur-Loire sont gérés par l'association. Chaque cinéma propose 9 séances au minimum avec entre 3 et 6 films par semaine. La programmation comprend les dernières sorties grand public, art et essai et jeune public ainsi que les classiques du cinéma. Des avant-premières, rencontres et débats sont organisés tout au long de l'année.





LA BANDE A BONNOT DEBARQUE A SERMAGES A VOS AGENDAS

Effectivement, c'est le samedi 18 février 2023, en soirée, à la salle socioculturelle de Sermages, que "La bande à Bonnot" va s'aventurer. Aucune crainte, il ne s'agira que d'une représentation théâtrale !

C'est grâce à Jonathan GRIMOND que nous avons l'honneur d'accueillir cette pièce de théâtre. En effet, Jonathan fait partie de la troupe aux côtés de Marie CANOVAS, Jean-Marc THIEBAUD, Fabrice BAUD-LAVIGNE et Fred CANOVAS. Sous l'égide de l'association "La Malle au Grenier"*, ces quatre artistes viendront nous interpréter cette tragédie populaire d'Alain GUYARD. "1911, la France entière tremble à l'évocation du terrible nom "BONNOT" et de sa bande.

La presse de l'époque parle des bandits tragiques. Ce texte met en scène l'autodestruction d'un groupe d'individus poussé à prendre les armes pour imposer leur idéologie, leur soif de reconnaissance et de gloire, et la descente aux enfers d'une bande entraînée par un homme, Jules BONNOT, encore plus perdu que les autres. Opportuniste désespéré, dont les actes ne sont pas toujours motivés par la cause anarchiste, il finira par se perdre. Anarchiste ? Truand sanguinaire plutôt ! Au nom de la révolution ? Au nom de la haine de soi ! La bande à BONNOT, c'est l'histoire d'un homme qui s'enfonce dans le crime pour fuir ses démons et oublier l'amour perdu."

* La malle au grenier est une association créée il y a plus de trente ans par des passionnés de théâtre. Elle se compose d'une troupe junior et d'une troupe senior. Les pièces présentées se veulent contemporaines. Cette association est basée à Massongy dans le département de la Haute-Savoie.

RESULTAT DU JEU DE L'ETE

Seule Camille HAROU a répondu au questionnaire "JEU DE L'ÉTÉ 2022". Camille choisira des pots de confiture saison 2022 à son goût. Peut-être que ceux-ci viendront agrémenter les délicieux entremets qu'elle confectionne régulièrement ?

Bravo à Camille pour son 9/10 !



Info jeunesse



Cela faisait bien longtemps que je voulais aller à l'école avec ma sœur Elena, mais finalement je préfère largement être chez moi et découvrir les joies d'être grande sœur en m'occupant de Nino.

L'école je n'aime vraiment pas ça mais papa et maman me disent que je n'ai pas le choix.

Anna PAUCHARD

Coucou,

Moi c'est Jules et je viens de rentrer au CP. Les choses sérieuses commencent. On apprend la lecture et à écrire.

La rentrée s'est bien passée et en plus je retrouve ma sœur Lola à la récréation. Et en plus cette année, je fais du judo.

Jules BOUTIN



Fleurissement

Ce lundi 4 juillet fut une journée exceptionnelle pour notre village. Afin d'accueillir le jury régional des villes et villages fleuris, les bénévoles sermageois se sont mis sur leur 31 aux couleurs de 1900. Plusieurs scénettes ont ainsi pu être visibles : à proximité du puits récemment rénové, aux abords de l'église, place des tilleuls, vers le Guignon et autour de la salle socioculturelle.

Les membres du jury venus du Doubs, Sylvie MANTEGA, Héloïse HENRIET et Bernard LAMOISE ont pris place, dès leur arrivée, dans la calèche du syndicat hippique percheron de la Nièvre, calèche tirée par le superbe cheval blanc Bacchus. Un parcours avait été défini, au préalable, pour présenter notre commune grâce au livret du fleurissement. Lors de leur passage en calèche, les membres du jury ont ainsi pu admirer le jeu de scène des acteurs d'un jour.

Le jury a pu apprécier, discuter et critiquer les différents points fleuris. Nous leur avons indiqué que les décorations des parterres étaient en cohérence avec les événements festifs du territoire.

Ainsi, cette année, c'est tout naturellement que le thème du comice du monde rural de Moulins-Engilbert avait été décliné sous l'appellation "D'île en île". Le jury a fortement apprécié l'implication des bénévoles dans la conception des sujets exotiques réalisés.



Avec l'aide de nombreux bénévoles impliqués, la salle socioculturelle s'est transformée en guinguette chatoyante pour recevoir les membres du jury. Ils n'en crurent pas leurs yeux "C'est juste pour nous que vous avez fait toute cette décoration ?" et nous de répondre "oui, bien sûr !".

Nous avons profité de leur présence pour qu'ils nous donnent leurs avis et conseils sur quelques agréments possibles, notamment le talus à proximité de la salle que nous souhaiterions aménager. Dans un premier temps, nous avons souhaité lui donner une allure minérale mais le jury nous l'a déconseillé.

Nous avons également discuté de la végétalisation du cimetière et du fleurissement de certains pieds de murs dans le bourg.

Comme à son habitude Monsieur Jean-François BOSCHETTI nous avait concocté ses verrines inimitables aux couleurs estivales et à base de produits locaux.

L'enjeu de cette visite était la conservation de notre troisième fleur, Sermages étant le seul village de la Nièvre à détenir 3 fleurs. La réponse sera connue le mardi 15 novembre lors de la remise des prix régionaux 2022 du label "villes et villages fleuris" à Dijon, remise des prix organisée par Bourgogne-Franche-Comté Tourisme.



Fleurissement



XAVIER BESSON : SCULPTEUR ET PEINTRE

Quinze lieux d'expositions ont été à dénombrer pour cette Ronde des arts 2022. Dans les églises de Glux-en-Glenne, de Larochemillay, de Maux, de Montaron, de Préporché, de Vandesse et de Villapourçon. Mais aussi au Château de Magny à Millay, à la mairie, à l'office de tourisme et à la salle des fours de l'Ehpad à Moulins-Engilbert, et même en extérieur à Onlay ! Parmi celles-ci, à la salle socioculturelle de Sermages, nous recevons, avec bonheur, l'invité d'honneur de cette saison en la personne de Xavier BESSON, sculpteur et peintre.

Nombre de visiteurs ont pu admirer les œuvres de l'artiste. L'exposition a suscité beaucoup de commentaires et d'interrogations notamment sur ce bleu si subtil que l'artiste a utilisé pour ses sculptures les plus emblématiques et les plus récompensées.

Aussi, en ce dimanche 31 juillet, Xavier BESSON nous a fait le plaisir d'être présent et a pu, ainsi, apporter les réponses à nos questions. Eh bien non ! la dame qui a posé pour ses toiles n'est pas la même que celle de ses sculptures, malgré une ressemblance étonnante !

Le joli bleu n'est pas issu d'un processus que l'on aurait pu penser être chimique, c'est "juste" une patine. Sur le livre d'or, on pouvait lire des témoignages élogieux sur le travail de l'artiste ainsi que beaucoup de félicitations.



Ma Perruche



Arthur RIMBAUD ou le rêve brisé

Lors du vernissage de la Ronde des Arts 2022, Xavier BESSON a été plébiscité en recevant le prix d'honneur 2022 pour sa sculpture CHATON. D'autres artistes ont été récompensés : Thérèse BISCH, Jacqueline BOUTRY, Josette CLEMENT, Claude LAFFAYE et Toine du Morvan.

Vous pouvez revoir toutes ces belles expositions sur le site larondedesartsenmorvan.fr

Merci à Monique DERANGERE, présidente de l'association "La Rondes des Arts en Morvan" et à son équipe et un grand merci aux personnes qui ont bien voulu tenir les permanences malgré une chaleur bien présente : Maryse ASTIER, Madeleine et Guy MONTARON, Paule COUPAIN, Bernadette MONTARON, Anne-Marie VOLCKMANN, Fanny COURTHAUDON, Annick NOVAK, Nadège ROUSSEAU, Frédéric SUCHET, Sylvie BOUCHER et Sandrine HAROU.



La ronde des Arts en Morvan

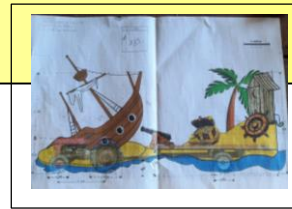


29 JUILLET A SERMAGES

C'est à partir de 18 heures que cette soirée du 29 juillet débuta par un majestueux concert du DUO FANTASIA à l'église Saint-Pierre. Flûte traversière et piano ont enjoué les quatre-vingts auditeurs attentifs. Unis sur la scène comme dans la vie, Claudine BONODOT-MARTIN à la flûte traversière et Gilles MARTIN au piano forment le Duo Fantasia en 2000. Premiers prix du conservatoire national supérieur de musique de Paris, ces artistes partagent leur passion de la musique avec raffinement et enthousiasme. Leur répertoire s'étend du XVIIIème siècle à aujourd'hui, en passant par les fantaisies brillantes du XIXème siècle, la musique d'Europe Centrale ou même les chansons de Charles TRENET...

Une nouvelle fois, merci à Monique DERANGERE, présidente de l'association "La Ronde des Arts en Morvan" et à son équipe de nous avoir programmé ce magnifique concert et merci aux talentueux artistes, fidèles de Sermages.

D'Iles en îles



Confection du char des pirates :

Deux ans et sept mois, du 10 janvier 2020 au 03 août 2022, jamais on n'aurait pensé passer autant de temps pour élaborer ce fameux char de l'île aux pirates. Il est vrai avec une interruption de 2 ans dû à ce fameux covid, mais parole de pirate ce n'est pas cette affection qui allait nous mettre la chienlit !

Les soirées fleurs du vendredi :

Les vendredis soirs ayant été privilégiés par les responsables du char pour se réunir, c'est la date du 10 janvier 2020 qui a été choisi pour commencer les hostilités. Les bénévoles se donnaient rendez-vous suivant leurs disponibilités. Souvent 25 à 30 personnes étaient présentes, et certains jours plus d'une quarantaine et toujours dans la bonne humeur, sans oublier les bons moments de convivialité.

On commençait par la couleur ivoire, puis bleu clair, au tour du bleu pétrole et pour finir par la couleur chocolat. Malheureusement le comice étant repoussé en 2022, les 12000 fleurs déjà conçues ont été conservées précieusement pendant 2 ans. Il manquait encore 6000 fleurs pour atteindre les 18000 prévues par les 2 irresponsables du char, les bien nommés Jambe de bois (Hervé) et Barbe Noire (Alain).

L'ossature du char :

Les bricoleurs préférant intervenir le samedi après-midi, c'est à la date du 07 mai 2022 que ceux-ci ont commencé les gros travaux. Pendant ce temps, les bénévoles plus à leur aise avec le travail minutieux se retrouvaient pour finir les fleurs qui manquaient à l'appel. Bien entendu pour changer de la routine, de nouvelles couleurs ont fait leur apparition : le blanc, le noir et le bordeaux.

La touche finale :

L'ossature finie, les 18000 fleurs terminées, il était temps de passer aux choses sérieuses. Les premières fleurs prenaient leur place dès le 05 juillet. Au début à raison de 1 ou 2 jours par semaine, mais plus la date fatidique approchait, plus les cadences de travail augmentait tout comme les effets de la canicule. Heureusement le vent et l'ombre du noyer nous apportaient un semblant de fraîcheur.

Toujours à la recherche de la perfection et avec des idées parfois saugrenues agrémentées de coups de pinceaux et du savoir-faire de nos bénévoles, le bateau pirate et ses flibustiers se prépara à l'abordage du comice de Moulins-Engilbert.

Jambe de bois et Barbe Noire, les 2 irresponsables tiennent à remercier :

Madame le Maire et la municipalité de Sermages pour la subvention de la commune au profit du char ainsi que l'utilisation des locaux (ancienne école et hangar communal),

Mme et Mr HAROU Julien pour le prêt du tracteur,

Mr DOUCET Christophe pour l'utilisation de la remorque,

La famille MARTIN qui pendant plusieurs années a mis à disposition un local pour stocker l'ossature du char.



Un grand merci aux 92 bénévoles pour leur implication par leur présence, leur travail et leurs dons. Sans oublier les membres du Comité des Fêtes qui ont organisé des manifestations dont les bénéfices ont contribué à la réalisation du char.

D'Iles en îles



D'Iles en îles



Travaux communaux

En marge des gros travaux qui vont se réaliser sur la fin de l'année 2022 avec la rénovation de la bibliothèque, notre infatigable Jean-Pierre CORDIER a assemblé placards après placards une magnifique kitchenette bleue. Celle-ci venant en remplacement de la cuisine actuelle de l'école devenue obsolète, malgré tous les services qu'elle a rendus. La pose d'un linoléum englobant cuisine et WC est venue parfaire les locaux. Ça, c'est fait !

Les étagères de l'ancienne salle d'école ont été vidées pour laisser la place aux artisans, qui interviendront vraisemblablement début novembre.

Décidé au conseil municipal, et en tenant compte de l'avis de chaque conseiller, l'emplacement de la future bibliothèque a été prévu à la place de l'ancienne école, donc côté mairie. Toute la partie restante devrait être rénovée et deviendra la salle des associations.

La future bibliothèque fera juste 5 m² de plus, la future salle des associations ne fera que 3 m² de moins que la salle actuelle. Soit 59 m² pour la bibliothèque et 73 m² pour la salle des associations. Cette dernière sera également utilisée par le conseil municipal pour respecter les normes de distanciation.



Mots des arrivants

Bonjour à vous les sermageois,

Mon mari et moi nous sommes installés début août dans votre beau village au Moulin au Foivre. Nous avons déjà eu quelques rencontres bien sympathiques en promenade et à la bibliothèque.

Merci à Mme Le Maire pour son accueil autour d'un apéritif. Tout cela nous a permis de nous sentir les bienvenus.

En espérant vivre de belles saisons dans le Morvan, nous vous saluons chaleureusement.

Kees DE KOK
Dominique CAP



Association A Notre Dame de La Salette

Repas champêtre du 29 juillet

Dans le cadre de la ronde des arts en Morvan, l'association A Notre Dame de La Salette de Sermages a proposé un repas champêtre à l'issue du concert offert par le duo Fantasia à l'église.

Avec une météo capricieuse, les tables sont installées sous un barnum sur la terrasse devant la salle socioculturelle, permettant aux convives de profiter en même temps de la magnifique exposition de sculptures installée à l'intérieur.



Comme toujours les réservations sont arrivées tardivement, mais ce sont plus de 80 convives qui ont profité de cette soirée estivale au coucher du soleil.

Les bénévoles ont préparé et servi un repas à l'assiette qui a enchanté les convives dans une ambiance festive.

Le conseil d'administration de l'association est très satisfait de la réussite de cette soirée autour de la musique et de la sculpture apportant en plus un bénéfice bien apprécié pour les futurs travaux à l'église

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré avant, pendant et après le repas c'est beaucoup de travail mais aussi beaucoup de satisfaction.



Pèlerinage du 16 octobre

Cette année, le pèlerinage a été décalé au 16 octobre 2022. Voici le déroulement de la journée :

10h30 : messe.

12h00 : repas.

15h30 : procession partant de la salle vers la croix devant la mairie.

Bénédiction de la croix.

La procession repart en direction de l'église où l'on se réunit pour l'adoration.

La journée commencera et se terminera à l'église entre 16h30 et 17h00.

Budget participatif Nivernais #4



BUDGET #4
PARTICIPATIF NIVERNAIS
FAITES GERMER VOS IDÉES !

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL FINANCE VOTRE PROJET !

NOUVEAU CALENDRIER DU BUDGET PARTICIPATIF

- DÉPÔT DU PROJET DU 15 AVRIL AU 15 AOÛT 2022 - budgetparticipatifnivernais.fr
- ÉTUDE DE RECEVABILITÉ DES PROJETS DU 16 AOÛT AU 15 SEPTEMBRE 2022
- PRISE DE CONTACT AVEC LES PORTEURS DE PROJET RECEVABLE DU 20 AU 30 SEPTEMBRE 2022
- ORGANISATION D'UN ATELIER POUR AIDER LES PORTEURS À ORGANISER LEUR CAMPAGNE FIN SEPTEMBRE 2022
- VOTE EN MAIRIE ET SUR INTERNET DU 1^{ER} AU 31 OCTOBRE 2022
- DÉPOUILLEMENT ET TENUE DE LA COMMISSION DES LITIGES PREMIÈRE QUINZAINE DE DÉCEMBRE 2022
- RÉSULTATS AVANT LES CONGÉS SCOLAIRES DE DÉCEMBRE 2022

NIÈVRE
le département
www.nievre.fr

Le Foyer Socio-Educatif du collège présente un dossier pour restaurer une aire sportive récréative au sein de la cour du collège, dans le cadre de l'appel à projet départemental.

L'objectif est d'améliorer le cadre de vie extrascolaire **de tous les collégiens moulinois**.

Notre projet **porte le numéro 56**, (rubrique : Education- jeunesse), il concourt dans la catégorie "collèges" il n'est donc pas en concurrence avec d'autres projets locaux comme celui de l'EPHAD de Moulins-Engilbert qui porte le **numéro 52**.

Chaque nivernais a le droit de voter, **il peut même voter pour 6 projets maximum**.

Le projet qui au niveau du canton remportera le plus de voix sera financé à 80 % par le département. Nous voudrions être celui-là, sinon le projet ne se réalisera pas (plus de 5000€).

Pour voter, il suffit de se connecter au site départemental <https://budgetparticipatifnivernais.fr> et suivre les instructions. Nécessité de se créer un compte puis de l'activer avant de se reconnecter pour voter.

Il est aussi possible de se présenter au collège pour déposer un bulletin papier de vote dans l'urne prévue à cet effet.

N'hésitez pas à faire voter autour de vous. Date limite le 31 OCTOBRE 2022

Agenda des Manifestations



MICRO-FOLIE du 17 septembre 2022 au 28 janvier 2023

Musée numérique à la mairie de Cercy-La-Tour.

Mercredi, vendredi et samedi de 14 h 30 à 17 h 30.

Infos : microfolie@bazoisloiremorvan.fr et 03 86 30 09 93

Accès libre.



PELERINAGE le 16 octobre

10 h 30 messe

12 h repas salle socioculturelle de Sermages

Réservation au 06 82 44 88 48



OCTOBRE ROSE le 23 octobre

Rendez-vous à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert

9 h pour une marche de 12 km

10 h pour une marche de 5 km

Inscription 2 € Pique-nique tiré du sac. Informations 07.70.54.71.17



SPECTACLE « PAYSAN HORS CONTROLE » le 23 octobre par la Cie

Le Théâtre de l'Accalmie

A 15 h 30 à la salle socioculturelle de Sermages

Informations au 06.14.42.40.26.

Gratuit pour les moins de 12 ans. Entrée 8 €.

A travers une pièce qui se veut avant tout drôle, l'auteur a voulu montrer ce qu'était devenue l'agriculture, les dernières années où il a exercé son métier de paysan, avec la dépendance vitale du paysan aux primes européennes.



COMMEMORATION le 11 Novembre

Commémoration de l'armistice de la 1^{ère} Guerre Mondiale

Maux 9 h

Moulins Engilbert 10 h 45

Sermages 11 h 30

Vin d'honneur et remise des médailles à la salle socioculturelle de Sermages à 12 h.



CONCOURS DE BELOTE le 19 novembre

A partir de 14 h 30 à la salle socioculturelle de Sermages.

Engagement 8 €.

Menu tartiflette. Réservations au 06.75.54.96.77



TELETHON le 3 décembre

Vente de soupes et de confitures par le CCAS de Sermages.

A partir de 9 h sur le parking du Champ de Foire de Moulins-Engilbert.

Réservations possibles par mail, une communication sera faite prochainement.



NOEL DE LA COMMUNE le 18 décembre

Rendez-vous à la salle socioculturelle à partir de 15 h.



LA BANDE A BONNOT le 23 février

Représentation théâtrale à la salle socioculturelle de Sermages.

Annonces



Nino PAUCHARD est né le 23 août 2022, à la grande joie de ses grandes sœurs et de ses parents.
La municipalité souhaite la bienvenue à Nino, et félicite toute sa famille.



Baptême civil de Théo BOUTIN le samedi 27 août 2022.
Félicitations à Nadia VASSEUR et à Brice MARIEN, marraine et parrain.



Afin d'accueillir au mieux les nouveaux sermageois, ces derniers sont invités à se faire connaître en mairie auprès de la secrétaire pendant les horaires d'ouverture, ou pendant les permanences du samedi matin. Cette démarche permettra d'apporter des informations précieuses sur le fonctionnement de notre territoire et avant tout de faire connaissance.



CCAS à votre service :

Pour vos petits travaux ou entretiens extérieurs, inscrivez-vous directement auprès de la secrétaire de mairie.



Les personnes qui le désirent ont la possibilité de recevoir la newsletter de l'Office de Tourisme. Vous pouvez vous inscrire à la mairie ou en faire la demande à l'adresse suivante : tourisme@rivesdumorvan.fr



Si vous désirez recevoir par mail les informations diverses sur la vie du territoire, merci d'envoyer vos coordonnées à l'adresse suivante : sermages58@orange.fr



Le sermageois est actuellement distribué dans votre boîte aux lettres. Une version numérique gratuite vous est également proposée. Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire en mairie ou en faire la demande à l'adresse suivante : sermages58@orange.fr.



Remerciements

Pour les dons au profit du CCAS : 1 479 € du maire et des adjoints.
M et Mme SERRURRIER pour leur don de 200€ au profit du CCAS. Nous les remercions chaleureusement.
Pour les dons occasionnels de livres et revues pour la bibliothèque.



N'oubliez pas de :

- Jeter vos appareils électriques ou électroniques dans le conteneur à la mairie (rasoirs, téléphones, jouets à piles...)
- Retirer votre carte d'accès à la déchetterie ainsi que les sacs roses et jaunes aux normes de la collecte, disponibles en mairie.
- Bien trier vos déchets.

POUR SE DISTRAIRE

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								

Horizontalement :

- 1 – Ensemble des constituants inertes d'enrobés et bétons.
- 2 – Donna une marque afin de certifier les qualités d'un produit.
- 3 – Ville du Sud-Est du Nigéria. Discours, exposé.
- 4 – Planète du système solaire.
- 5 – Ville de Slovaquie. Dieu rayonnant.
- 6 – Risqua avec audace. Déclin de la journée.
- 7 – Echelle de sensibilisation photographique. Règle.
- 8 – Hésites.

Verticalement :

- A – Rendre public en Russie
 B – Ristourne.
 C – Tuait.
 D – Négation. Cité antique patrie d'Abraham. Sud-Ouest.
 E – Utilisé pour l'écholocation.
 F – Grand mammifère.
 G – Saillie, inégalité d'une surface.
 H – Principe suprême d'ordre et d'unité du cosmos dans la pensée chinoise. Unités de mesure de surface agraires.

					4	9		7
			9			3	2	
		3	6				1	
					2			
7		4	1		8		6	
	5		3					
		6						4
1				7		8		
		8			1		5	


Les péripéties de Tic et Tac :

Tic, j'ai encore raté le permis...

Qu'est ce qui c'est passé Tac ?

Je suis arrivé près d'un rond-point et là, comme l'indiquait le panneau 30, j'ai fait 30 fois le tour du rond-point.

Et tu t'es trompé de combien de tour ?



Citation :

Il vaut mieux être détesté pour ce que tu es, plutôt qu'être aimé pour ce que tu n'es pas !

On ne dit pas....., on dit !

On ne dit pas vocabulaire, mais aspiration d'ovin !
 On ne dit pas un Vaudeville, mais un animal d'agglomération !
 On ne dit pas échafaud, mais hé, ch'est pas vrai !
 On ne dit si je ne m'abuse mais six jeunes m'abusent !
 On ne dit pas les filles rouspètent, mais les rouquines ont des gaz !

Solution face à la crise énergétique :

Si tu mets ceux qui brassent de l'air d'un côté et ceux qui te le pompent de l'autre : Tu as la climatisation gratuite !!



Solutions du n°133

	A	B	C	D	E	F	G	H
1	V	O		O	S	C	A	R
2	R	I	E	G	O		N	A
3	A	G	N	E	L	L	E	S
4	I	N	T	R	O	I	T	S
5	M	O	I		G	O		U
6	E	N	T	O	N	N	E	R
7	N		E	H	O	N	T	E
8	T	A	S		T	E	E	S

9	1	3	2	6	8	7	5	4
2	8	4	1	7	5	9	3	6
6	7	5	3	4	9	2	8	1
4	6	9	5	2	7	3	1	8
7	5	8	9	3	1	4	6	2
3	2	1	6	8	4	5	9	7
1	9	2	4	5	6	8	7	3
8	4	6	7	9	3	1	2	5
5	3	7	8	1	2	6	4	9